



L'Ambassadeur permanent de la République d'Haïti à l'OEA, Denis Régis, a participé au symposium culturel organisé par l'organisation hémisphérique, le 24 septembre. dans son discours, M. Régis a mis un accent particulier sur l'importance de la Culture dans le monde d'aujourd'hui, et surtout sur les opportunités qu'elle offre tant aux Etats qu'aux individus.

Nous publions in extenso le discours de l'ambassadeur.

Allocution de Son Excellence Monsieur Denis RÉGIS

Ambassadeur, Représentant Permanent de la République d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies

Symposium sur la diplomatie culturelle

“Diplomatie Culturelle : Enjeux et Perspectives”

New York, le 24 septembre 2015

Monsieur le Président José Luis Rodriguez Zapatero,,

Monsieur le Directeur Général de l'Institut,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

1- C'est pour moi un honneur et un privilège de prendre part à ce Symposium sur la diplomatie culturelle organisée par l'Institut pour la Diplomatie Culturelle de Berlin (Allemagne). Je voudrais, tout d'abord, remercier le Directeur général de l'Institut, Monsieur Mark DONFRIED, de son aimable invitation à partager avec l'auditoire quelques réflexions sur le thème de la diplomatie culturelle. J'en profite pour le féliciter du rayonnement constant de l'Institut et de la qualité de ses travaux, qui contribuent de manière appréciable au débat sur les grands enjeux mondiaux de ce XXI^e siècle. J'exprime ma reconnaissance à la Mission consulaire de la Bulgarie à New York d'avoir bien voulu héberger cette rencontre.

2- La culture a toujours été un champ d'étude fascinant. La Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles de l'UNESCO (1982) la définit comme suit : "La culture, dans son sens large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société et un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances". Cette définition indique bien l'ampleur et l'importance de ses enjeux.

3- A l'ère de la mondialisation – dont l'une des principales caractéristiques est l'éclatement des frontières, - la place de la culture dans les rapports interétatiques a été repensée. La culture nous apparaît de plus en plus comme un vecteur d'influence. Certains vont jusqu'à évoquer une prétendue "faillite de la diplomatie classique" pour justifier l'émergence de la diplomatie culturelle. Quoi qu'il en soit, la culture est devenue un enjeu majeur des relations internationales. Elle s'est même imposée, au même titre que la technologie, le commerce, l'économie ou l'environnement, comme une dimension fondamentale de l'ordre mondial.

4- Dès lors, la diplomatie culturelle est devenue pour chaque État, petit ou grand, un acte essentiel de son action extérieure. On fait souvent référence à deux grandes approches de la diplomatie culturelle, qui – pour la plupart d'entre nous – reste à vrai dire un concept assez flou. Pour certains, la diplomatie culturelle n'est que la mise en œuvre par l'État d'une politique culturelle internationale afin de soutenir son poids politique à travers le monde. La culture est perçue alors comme un vecteur d'influence au service d'un objectif clé pour l'État : projeter une image positive à l'étranger en mettant en valeur ses attributs culturels et artistiques, ce qui lui permet d'accroître sa capacité d'attraction – donc d'influence – sur l'échiquier international.

5- Cette approche verticale de la diplomatie culturelle s'inscrit dans ce que Joseph Nye a appelé le "soft power" (par opposition au "hard power"), c'est-à-dire la capacité de séduire et de persuader les autres États, sans avoir à user de la force ou de la menace. Dans cette optique, le pouvoir se conçoit non en termes de "diktat" mais d'"influence". Il provient non de la force matérielle mais de l'attraction. Dans un monde où s'accroît l'interdépendance, la culture offre aussi aux nations un nouvel "avantage concurrentiel", fondé sur la réputation, le prestige, la séduction des idées, l'esprit d'ouverture, le rayonnement scientifique et technologique, le rayonnement de la langue, etc. Pour les tenants de la "realpolitik", il s'agit là de "forces abstraites". Mais, dans l'optique de la "soft power", ces forces abstraites n'en exercent pas moins une influence concrète, plus large et plus forte dans la vie internationale.

6- La deuxième approche de la diplomatie culturelle, qu'on pourrait appeler horizontale, privilégie plutôt l'aspect "social et humain", les échanges d'idées, d'informations, de systèmes de valeurs, dans l'intention de favoriser la compréhension mutuelle. Elle tient compte du fait que, avec la mondialisation, la diplomatie est de moins en moins le champ exclusif des États et qu'elle met en jeu d'autres acteurs : individus, entreprises, groupes, associations, organisations non-gouvernementales, collectivités, associations, musées, théâtres, ... qui, dans leur sphère d'action, "contribuent aujourd'hui à l'élaboration d'une action culturelle internationale qui se passe de l'intermédiaire des États". La diplomatie culturelle tend ainsi à s'adresser directement aux populations des sociétés étrangères à un niveau non politique. Elle s'appuie sur l'échange des points de vue, l'amélioration de la connaissance des autres cultures, la comparaison des façons de faire à travers le monde afin d'aplanir les différends que la diplomatie classique ne parvient pas à résoudre. Elle serait ainsi plus à même d'établir des ponts et d'éviter ce que Samuel Huntington a appelé le "choc des civilisations".

7- Bien que distinctes, ces deux approches de la diplomatie culturelle ne me semblent toutefois guère contradictoires. Elles se complètent et comportent même des points de convergence. Si la première renvoie à la vision classique des luttes d'influence et de pouvoir entre États dans l'espace public international, la deuxième, en revanche, semble davantage correspondre à l'émergence sur la scène mondiale de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux, qui confèrent à la dimension culturelle une importance accrue dans les relations interétatiques.

8- Quoi qu'il en soit, les deux approches s'inscrivent, l'une et l'autre, dans la nouvelle géopolitique des relations internationales. Les États ont pris la mesure de ce nouvel enjeu qu'est la géopolitique de la culture. Par conséquent, la diplomatie culturelle doit être perçue non comme un simple appendice de la politique étrangère mais comme un axe structurant de l'action culturelle de l'État, dont tous les acteurs de la société sont parties prenantes. C'est ce que rappelait fort justement Monsieur Xavier Darcos, pour qui « l'action culturelle n'est pas un "accessoire" élégant dont il faudrait doter la diplomatie pour faire oublier ce qui en serait le cœur : les intérêts, les "affaires", la Realpolitik ».

9- L'enjeu est double. D'une part, l'intégration de la dimension culturelle aux autres facettes de l'action extérieure, notamment politique et économique, permet aux États d'accroître leur rayonnement international et de soutenir leur poids politique à travers le monde. D'autre part, au-delà de la compétition militaire, économique, technologique, stratégique et matérielle – à quoi trop souvent semblent se réduire les relations interétatiques, - il s'agit de promouvoir et de préserver la diversité culturelle en donnant toute la place qui leur revient aux forces spirituelles, morales, intellectuelles et culturelles dans les relations internationales.

10- La République d'Haïti, à l'instar de tous les pays du Tiers-monde, adhère à cette vision qui donne toute sa place à la culture et aux enjeux culturels dans les relations internationales et qui unit intimement la culture au développement. Elle souscrit, à cet égard, à l'idée d'un quatrième pilier du développement durable : le pilier culturel. Elle tient pour essentiel que l'action culturelle des États tienne compte de la place des "forces profondes", pour reprendre l'expression de Renouvin, - et donc de la culture – dans les relations internationales.

11- Pour nous, la diplomatie culturelle n'est pas désincarnée. Loin de s'y substituer, elle complète, enrichit et renforce plutôt le cadre politique officiel de la politique étrangère. Elle est d'abord un outil de communication, d'affirmation de notre identité, qui nous permet de nous faire entendre sur la scène internationale et de peser dans les affaires du monde, de faire connaître et apprécier notre histoire, notre littérature, nos créateurs et créations artistiques, nos compositeurs, nos langues, notre savoir-faire et notre patrimoine culturel, dont la CARIFESTA, réalisée au mois d'août 2015 en Haïti, en est la parfaite expression.

12- A l'heure où la mondialisation s'accélère, nous considérons que la diplomatie culturelle doit être aussi un outil de rapprochement des peuples, de dialogue des cultures et de promotion de la diversité culturelle. Elle doit être en même temps un outil de coopération pour l'établissement de partenariats novateurs qui puissent réduire la fracture Nord-Sud et permettre aux pays en développement de vaincre la pauvreté et la faim, d'éliminer l'analphabétisme, d'assurer à tous le plein et égal accès à l'éducation, de maîtriser les nouvelles technologies, bref, répondre aux besoins légitimes des centaines de millions de gens encore exclus du progrès.

13- Enfin, pour terminer, nous croyons profondément que la diplomatie culturelle doit contribuer à la stabilité des relations internationales en étant au service de quelques idées-forces, telles que la paix, la liberté, le développement, les droits de l'homme, le vivre-ensemble, le libre échange des idées et des connaissances, l'acceptation des différences et le respect de l'autre, qui sont autant de valeurs culturelles essentielles pour "ériger les défenses de la paix", et qui forment d'ailleurs le socle intangible de la Charte des Nations Unies, dont nous célébrons cette année le 70e anniversaire.

Je vous remercie.